



Communiqué de presse – 21 juillet 2017

Etats généraux de l'alimentation : les entreprises de la bio mobilisées et forces de proposition

Les entreprises de la bio rassemblées au sein du SYNABIO se réjouissent du lancement, ce 20 juillet, des Etats généraux de l'alimentation.

Ils ouvrent en effet un indispensable espace de réflexions et de propositions sur le partage de la valeur et sur les attentes de nos concitoyens vis-à-vis de leur alimentation et du monde agricole.

Les filières biologiques affichent depuis plusieurs années une forte croissance et offrent ainsi de nouveaux débouchés à la fois durables et rémunérateurs aux agriculteurs et aux entreprises agroalimentaires¹.

Ce succès démontre que les consommateurs sont prêts à faire le choix de produits de qualité, issus d'une agriculture vertueuse, non seulement pour l'environnement et la santé de tous, mais aussi pour l'économie des territoires. Nos filières répondent à la demande sociétale pour plus de transparence, de proximité et d'équité dans la rémunération des agriculteurs et c'est ce qui fonde leur réussite.

En tant que démarche de progrès ayant fait ses preuves, l'agriculture biologique doit être pleinement reconnue par les pouvoirs publics dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation.

De nombreux chefs d'entreprises bio sont désireux de partager leurs retours d'expérience au bénéfice de l'ensemble des acteurs de l'agroalimentaire. Il appartient aux Ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie de veiller à ce que ces entrepreneurs aient bien voix au chapitre dans les différents groupes de travail en cours de constitution. Ils ont proposé leur candidature et sont prêts à apporter leur contribution constructive et innovante à ces Etats généraux.

Contact presse : Charles Pernin 06 13 40 29 92

Le SYNABIO représente les entreprises françaises transformatrices et distributrices de produits bio. Fondé en 1976, il rassemble aujourd'hui 170 entreprises adhérentes qui représentent environ la moitié du marché de la bio en France. Parmi ses adhérents, le SYNABIO compte aussi six interprofessions régionales, soit un total de 350 entreprises bio.

Le SYNABIO se donne pour missions de représenter ses adhérents auprès des pouvoirs publics et de les accompagner dans leur développement sur la réglementation, la qualité et le développement durable.

1 En 2016 :

- Des surfaces en bio en progression de 17%
- Un marché en forte croissance (+21.7%)
- Une augmentation de 10% du nombre d'entreprises bio
- Un nouveau magasin bio tous les deux jours

Source : Agence Bio